

Concours chercheurs

Mode d'emploi

Saisie candidature

Récapitulatif saisie

S'inscrire aux concours





Mode d'emploi

Imprimer

Rappel : pour remplir correctement votre formulaire, il est recommandé de lire attentivement le <u>quide du candidat</u>.

Ce formulaire de candidature vous permet de vous inscrire à un ou plusieurs concours.

Pour remplir votre formulaire et vous inscrire en ligne, vous devez :

Cliquer sur "Saisie candidature" (dans le bandeau de menus), puis sur le lien d'accès à chacune des pages de saisie du formulaire.

Important : les pages et champs dont le libellé est suivi de [•] sont obligatoires en saisie.

Cliquer sur le bouton "Enregistrer" de chaque page que vous saisissez.

Attention - "Time-out" d'une heure : si vous ne modifiez pas votre formulaire (aucun enregistrement) pendant une heure, vous serez automatiquement déconnecté(e) et vos dernières saisies risquent d'être perdues.

Dans les pages de saisie du formulaire, vous pouvez **joindre les documents**, nécessaires à l'examen de votre candidature *(1)*, dont vous disposez au format électronique :

- les documents texte (projet de programme de recherche, thèse, publications, etc.) : exclusivement au format PDF Il existe une anomalie avec certaines versions de quelques navigateurs qui rend impossible le dépôt de pièces jointes. Si vous rencontrez ce problème, nous vous proposons d'utiliser un autre navigateur (Internet Explorer par exemple) pour joindre les documents associés à votre candidature.
- les fichiers image (diplôme scanné par exemple) : au format PDF, JPG ou JPEG.

(1) Consulter la notice afférente à chaque grade :

Notice d'information pour les concours DR1

Notice d'information pour les concours DR2

Notice d'information pour les concours CR CN

Cliquer sur "Récapitulatif saisie" (dans le bandeau de menus), pour vérifier la saisie de votre formulaire :

- a tout moment, en cours de saisie.
- impérativement, avant de transmettre votre formulaire.

Important : vous devez vérifier la lisibilité de chacune de vos pièces jointes au format électronique en les ouvrant, une à une, dans le récapitulatif de votre saisie.

Cliquer sur le bouton "Transmettre" (qui apparaît dans la page "Saisie candidature" lorsque vous avez fini de saisir toutes les pages obligatoires du formulaire), pour valider votre inscription en transmettant votre formulaire.

Cliquer sur "Accusé réception" (qui apparaît dans le bandeau de menus dès que vous avez transmis votre formulaire), pour

télécharger l'accusé de réception et le dossier de candidature générés pour chaque concours que vous avez saisi :

- si vous avez transmis toutes les pièces à joindre dans votre formulaire, vous n'avez rien à envoyer.
- si vous n'avez pas transmis toutes les pièces à joindre dans votre formulaire, vous pouvez les envoyer au format papier, ou bien enregistrées sur un CD-ROM, avec une copie de l'accusé de réception de votre candidature pour chaque concours (à l'adresse figurant sur l'accusé de réception). Vous devrez joindre autant d'exemplaires de vos documents que de sections dans lesquelles vous vous inscrivez aux concours, en indiquant sur chacun vos noms, prénoms et n° de concours. Vous pouvez consulter la réception effective par le CNRS de vos pièces envoyées par courrier postal en bas de cette page d'accusé de réception de votre inscription en ligne.
 Aucune pièce ne sera renvoyée.

Pour tout problème ou difficulté, vous pouvez contacter (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30) l'assistance aux utilisateurs par correspondance électronique ou par téléphone +33562242531 (soit le 05 62 24 25 31 pour les appels en France).

Les informations fournies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement automatisé. Les listes nominatives de candidats admis à concourir, admissibles et admis aux concours seront affichées au siège du CNRS et sur le site Internet du CNRS. Le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (communication et rectification des données vous concernant) s'exerce auprès du CNRS :

CNRS - Direction des ressources humaines

Service central des concours

1. place Aristide Briand

92195 MEUDON Cedex